



Préfecture de Seine-Maritime

Commune d'ODALLE

Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques majeurs

pour l'application des articles L 125-5 et L 125-26 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

	N°	2011-294	du	20 septembre 2011	
--	----	-----------------	----	--------------------------	--

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn				oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
Prescrit	date	27 juillet 2015 12 juillet 2018	aléa	Submersion marine			

Les documents de référence sont :

Périmètre d'étude du PPRn prescrit en 2015 (cf . arrêté de prescription)	Consultable sur internet	
	Consultable en mairie	

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRt]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRt				oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
Prescrit	date	17 février 2010	aléas	Suppression, thermique, toxique			
Approuvé		17 octobre 2016					

Les documents de référence sont :

Note de présentation, zonage réglementaire, règlement et cahier de recommandations du PPRt approuvé	Consultables sur internet	
------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------	--

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRm				oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>
---------------------------------------------------	--	--	--	-----	--------------------------	-----	-------------------------------------

5. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque mouvement de terrain

6. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque inondation

06 février 1995 07 février 2000

7. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du code de l'environnement

La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	zone 1	<input checked="" type="checkbox"/>
--------------------------------------------------	--------	--------	--------	--------	--------	-------------------------------------

pièces jointes

8. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

Périmètre d'étude du PPRn prescrit en 2015 (cf. arrêté de prescription)	
--------------------------------------------------------------------------------	--

	Note de présentation du PPRt	
	Règlement du PPRt	
	Zonage réglementaire du PPRt	
	Cahier de recommandations du PPRt	

9. Description des phénomènes d'inondation

Située dans la vallée de la Seine, la commune d'Oudalle est concernée par des risques d'inondation liés à la submersion marine.

10. Description des phénomènes de risques technologiques

Le territoire inclus dans le périmètre d'étude du PPRt est susceptible d'être soumis aux effets de plusieurs phénomènes dangereux (effets de surpression, thermiques, et toxiques) engendrés par les établissements CARE, COMPAGNIE INDUSTRIELLE MARITIME, CHEVRON ORONITE, OMNOVA, ERAMET, LBC SOGESTROL, LUBRIZOL, NORCAL, SEPP, SHMPP, SIGNALNOR, TOTAL FLUIDES, TOTAL RAFFINAGE MARKETING, TOTAL PETROCHEMICALS FRANCE, YARA FRANCE.